

#COULEPASTONÉTÉ



Rivières, fleuves et canaux :

les risques à connaître pour s'amuser sans danger

Avec le retour des chaleurs estivales, les rivières et canaux vont être cet été encore très prisés par les jeunes en quête de jeux d'eau. Agés de 12 à 25 ans, ces jeunes ignorent la plupart du temps les risques qu'ils prennent à se baigner en zones navigables non autorisées.



Baignade hors lieux autorisés :

Des chiffres mortels



1 000
décès/an

la noyade, tous lieux confondus, est la première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans.

40 %
des noyades

ont lieu dans les cours d'eau ou les plans d'eau.

Les
12-25 ans

sont les plus touchés par les accidents de baignade sur le réseau fluvial.

Source : Santé Publique France

6 risques courants dans les rivières, canaux et fleuves

La baignade dans les rivières, canaux et fleuves comporte des risques souvent **invisibles depuis la surface**, pouvant conduire à des accidents graves voire mortels :



Saut depuis un pont ou une berge

Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (rochers, pieux)



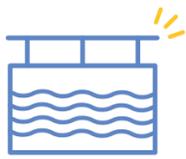
Courants forts sous la surface

Être déporté par les courants, s'évanouir en se heurtant à des ouvrages



Berges non aménagées pour la baignade

Difficulté à remonter, épuisement



Courant ou aspiration soudaine à proximité d'une écluse ou d'un barrage

Noyade par aspiration vers le fond de l'écluse



Passage de bateaux

Blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices



Faible visibilité dans l'eau

Blessure sur un obstacle ou une installation immergée



Pour un été cool,

#COULEPASTONÉTÉ

Partagez l'info et choisissez les sites de baignade autorisés sur VNF.fr !

Soutenu par

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

